

**Sujet :** [INTERNET] Projet de méthanisation sur la commune de Fresne-Bourgogne

**De :** "> Joelle (par Internet)" <deletang.joelle@orange.fr>

**Date :** 17/07/2018 13:28

**Pour :** <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet METHABAZ, je vous fais part de mes remarques suite à la lecture du dossier.

Les nuisances sont nombreuses :

- dégagement d'odeur,
- pollution émise par les torchères,
- impact sur la qualité de l'air, sur la faune et la flore,
- augmentation conséquente du trafic de camions déjà trop important.

Et surtout tout semble avoir été fait pour cacher ce projet à la population et être juste en limite de l'industrialisation avec des calculs plus que douteux ( tonnages, direction des vents, pas d'étude d'impact de foudre... ).

Aucune garantie n'est faite que ce seuil ne sera pas dépassé rapidement.

Le projet de méthanisation s'inscrit dans le cadre d'un projet écologique s'il est bien conduit et seulement dans ce cas.

Puisque nous devons "profiter" des nuisances, pourquoi ne profiterions nous pas d'avantages comme se fournir en gaz avec des Tarifs avantageux !

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Mme Delétang Joelle et Mr Rouchouse Armand  
7 avenue de la gare  
51110 BOURGOGNE FRESNE

Merci d'accuser réception de ce courrier électronique



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)